

N° DEL 2015.02.18/023

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le mercredi 18 février 2015 à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

CONVOCAATION	
Date	11/02/2015
Affichage	11/02/2015

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	27	31

**Etaiet Présents :** GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENAIRe Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie.

**Etaiet Représentés :**

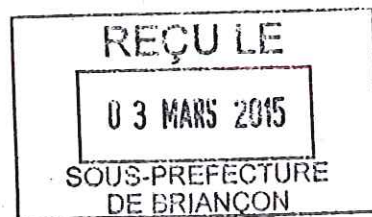
MARTINEZ Gilles pouvoir à GUERIN Nicole, JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain, KHALIFA Daphné pouvoir à POYAU Aurélie, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

**THEME :** FINANCES 8.

**OBJET :** SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DU SECTEUR SOCIAL.

**Absents Excusés :** PEYTHIEU Eric, MARTINEZ Gilles, JIMENEZ Claude, KHALIFA Daphné, ROMAIN Manuel, DAZIN Florian.

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Marie MARCHELLO.

La ville de Briançon tient à poursuivre ses encouragements envers la vie associative sociale par le biais d'une participation financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- D'autoriser Monsieur le Maire à accorder les montants détaillés sur le tableau en annexe, pour l'exercice 2015 ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget en section fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou conseiller municipal délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Madame BRUNET Pascale quitte la salle où se déroule la séance déclarative du conseil municipal et ne prend pas part au vote, en référence à l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires ».

POUR : 31  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 02 MARS 2015  
PUBLIÉ LE 02 MARS 2015  
NOTIFIÉ LE 03 MARS 2015

Le Maire,  
Gérard FROMM.


## SUBVENTIONS ANNEE 2015 ASSOCIATIONS DU SECTEUR SOCIAL

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
Association Alpes regards 05 (non-voyants)	500,00
Aide à Domicil en Milieu Rural Briançon (A.D.M.R)	1500,00
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (F.N.A.T.H)	250,00
Association L'Arbre de Vie	2000,00
Association Familiale Briançonnaise	700,00
Association des résidents de l'étoile des Neiges (Aren 05)	2000,00
Association du secteur Psychiatrie	3100,00
Association Briançon 05 Urgence Tibet	500,00
Association Croix Rouge Française	1500,00
Association Enfance Famille Adoption	200,00
Association Les Fils d'Ariane	1000,00
Association Midi Chaud	4500,00
Association du Secours Catholique	2500,00
Association du Secours Populaire Français	1450,00
Association Solidarité Handicapés du Pays Briançonnais	1800,00
Association Vivre et vieillir chez soi	1500,00
CIDFF 05	1500,00
JALMALV	500,00
Association Les Restos du Cœur	1500,00
Association Altitude 82 4000	500,00
Association Fibromalgie et syndromes analogues 05 (A.F.I.H.A)	500,00
Association Accueil de jour en Briançonnais	1250,00
<b>TOTAL</b>	<b>31 250,00</b>

